

**Clément LACOUR et Marie QUESTEL  
(Guadeloupe)**

*Sainte-Croix Lacour (mai 2024)*

Clément Léopold LACOUR

fil(s) de Pierre Michel dit Sainte Croix, habitant propriétaire (1792-1849), et Anne  
Élisabeth Jeanne Julie dite Mirtile LEBORGNE BEAUJOUR (1799-1837)

o 16/10/1821 Basse Terre

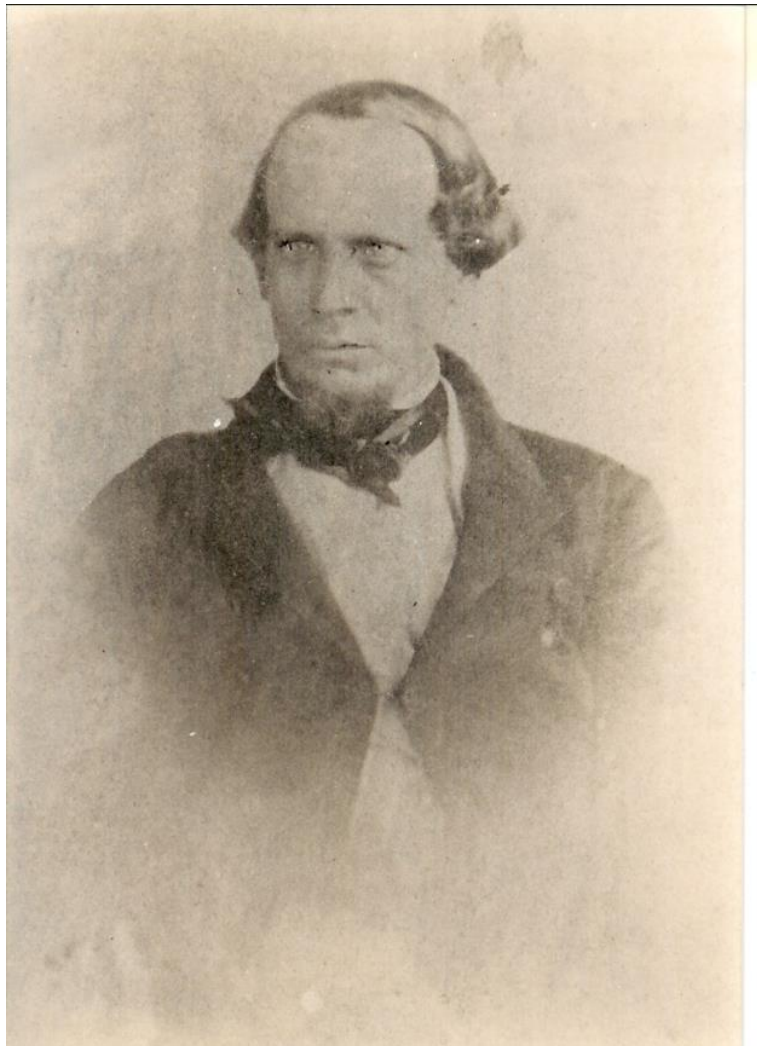
+ 10 d 11/04/1867 Fort de France

x 03/06/1856 Marigot (Saint Martin) Marie Hortense QUESTEL, fille de Guillaume  
Louis et Rose BELLE

o 25 d 27/05/1837 Marigot, Saint Martin

+ 31/12/1879 Basse Terre

**Clément Léopold LACOUR**



## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Quatrième enfant de Sainte-Croix et Myrtille LACOUR, il naît à Basse-Terre, rue Penhièvre, le 16 octobre 1821 ; déclaré à l'état civil le 26 suivant par son père accompagné de Pierre-Michel LACOUR aïeul de l'enfant et son oncle Félix LACOUR (Dulyse). Baptisé en l'église du Mont Carmel le 28, il eut pour marraine Assez LACOUR sa tante paternelle et Félix LACOUR. Très tôt il deviendra l'ainé de la fratrie, ses trois premiers frères et sœur étant décédés âgés de quelques mois. Il était blond aux yeux très bleus, doté d'un beau physique, tout ce qui fallait pour séduire son entourage. J'ignore totalement le parcours de son adolescence. Je suppose que, comme tous ceux de sa génération, il suivit ses classes dans une institution privée sans pouvoir aller jusqu'au bac, qui n'existait pas en cette période à la Guadeloupe. Scolarité terminée, il devait trouver un emploi.

Le 1<sup>er</sup> mai 1841, il fut embauché au service de la marine qu'il ne quittera pas jusqu'à son décès intervenu en 1867. Pour débiter, il est nommé commis surnuméraire au bureau de Basse-Terre. Par son sérieux, son ardeur au travail, sa compétence, il gravira les échelons les uns après les autres, il arrivera en fin de carrière avec le grade de sous-commissaire de première classe. Lors d'un de mes séjours parisiens, soit le 4 novembre 1996, je me suis rendu au château de Vincennes aux archives du ministère de la marine où j'ai consulté son dossier personnel. C'est ainsi que j'ai pu avec certitude retracer sa carrière. Il travaillera 26 ans au sein de cette administration : il passera 32 mois à la mer, 7 ans en Guyane, le reste à Basse-Terre et Saint-Martin.

Au début, il travaille à Basse-Terre, comme écrivain de la marine, charge qui n'est pas de tout repos. Nommé commis d'administration le 18 novembre 1846, il quitte la Guadeloupe pour se rendre à Brest, où il demeure presque deux ans, puis regagne son poste à Basse-Terre. Le 16 février 1852 il embarque sur le vapeur le Castor, arrive à Lorient, suit sa période en mer qui dure jusqu'en novembre 1853. Il doit retourner dans son île et embarque à Toulon sur l'Iphigénie. Il y restera deux ans.

On pourrait penser au vu de ses déplacements qu'il avait la bougeotte ; tel n'était pas le cas, tout officier de son administration aux colonies devait obligatoirement par roulement changer de poste au bout de 2 ans. Dans cette optique, nommé aide-commissaire pour la Guyane, il débarque le 29 août 1856 à Cayenne, jeune marié, accompagné de sa femme. Le couple s'installe au 45 rue de la Côte. Durant ce séjour, il remplit les fonctions de chef de service au bagne. Ses deux ans terminés, il regagne la Guadeloupe, via la Martinique où il reste une bonne semaine, et débarque en novembre 1858. Son nouveau séjour d'environ 3 ans 1/2 sera entrecoupé par une présence à Saint Martin où il est chargé du service maritime en décembre 1860. Reparti pour la Guyane le 9 mars 1862, il remplira les fonctions d'ordonnateur aux îles du Salut avec le titre de chef de service administratif. Il sera chargé d'organiser un nouveau système de gestion comptable et de tenir l'état civil. Il mit tout son zèle à la tâche, ce qui lui vaudra une appréciation chaleureuse dans son dossier par le gouverneur de la Guyane : Monsieur de MONTRAVEL. Voici ce qu'écrivit le gouverneur : Pendant les trois années qu'il a passées à la Guyane et qu'il a eu la direction du service administratif du pénitencier des Iles du Salut, cet officier du commissariat a constamment fait preuve de zèle, d'intelligence et d'un excellent esprit. Mr de MONTRAVEL à titre de récompense, introduira une demande de décoration de la Légion d'honneur, qu'il n'aura pas le temps d'obtenir en raison de son décès prématuré. Fin décembre 1864, il est de retour en Guadeloupe. Ce sera son dernier poste.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Parasité, fatigué, usé par les rigueurs du climat des longues années passées en Guyane, il finit par obtenir un congé de six mois pour se rendre en métropole afin de suivre une cure et prendre du repos pour recouvrer sa santé. Le 8 avril 1867 au matin, il quitte la Guadeloupe, embarqué sur le paquebot Caraïbe afin de se rendre via la Dominique à Fort-de-France pour prendre le paquebot transatlantique Le Cacique. Il était accompagné de sa femme et ses deux filles. Malheureusement en cours de route il est pris de malaise et meurt peu après. Sur son acte de décès il est indiqué qu'il rendit l'âme en rade de Fort-de-France. En réalité, il mourut en mer entre la Dominique et Fort-de-France, après avoir demandé et bu un verre d'eau, aux environs de quatre heures du matin le 9 avril (renseignement recueilli auprès de sa fille Myrtille, mon arrière-grand-mère et marraine). Il fut inhumé au cimetière de Fort-de-France.

Après son décès, un inventaire de ses biens fut dressé par M<sup>e</sup> Jean Michel Rullier, le tout consigné dans un acte en date du 19 juillet 1867. Le notaire s'était rendu dans la maison sise Grande rue du Cours, occupée par sa veuve, tutrice légale de ses enfants mineurs. Était présent Auril LACOUR, subrogé tuteur, nommé par le conseil de famille tenu devant le juge de paix du canton le 10 juin. Avant son premier départ pour la Guyane, Clément s'était séparé de tous ses biens immobiliers représentés par ses parts dans divers immeubles venant de la succession de son père et de sa mère. Étant donné ses nombreuses absences de la Guadeloupe puis sa mort relativement tôt, il n'eut pas le temps de laisser un patrimoine conséquent à sa famille. L'inventaire évoqué ci-dessus fait apparaître quelques biens mobiliers, représentés principalement par des créances, et un billet à ordre, à recouvrer. Sa veuve et ses filles obtiendront de l'administration de la marine une petite rente.

Curieux de voir où il vécut, ne connaissant pas la Guyane, je m'y suis rendu le 4 avril 2010. Ce déplacement revêtait un double intérêt, tout d'abord celui de faire du tourisme mais, et surtout, me rendre aux Iles du Salut. J'ai commencé par visiter Cayenne, j'y ai trouvé la maison où naquit ma grand-mère Gaby RULLIER. C'était très émouvant : quand j'ai foulé le sol de l'Île Royale, me retrouvant face à la maison du gérant du baigne, mon cœur a vibré en pensant à l'occupation des lieux par mon ancêtre Clément. J'en garde un merveilleux souvenir.

Quelle fut sa vie sociale ? D'après le peu d'informations obtenues auprès de ceux qui l'ont connu, il était très apprécié de ses proches. C'est ainsi que Auguste LACOUR, l'historien, utilisa ses services pour aller poster de nuit le courrier qu'il adressait sous la signature du Voyant au représentant du ministère catholique à l'évêché, en l'occurrence Monseigneur DUGOUJON. Un jour, alors que j'avais tout juste douze ans déjà intéressé par la connaissance de la famille, j'avais interrogé sa fille Myrtille qui ne put me renseigner comme je le souhaitais. Il est vrai qu'elle n'avait pas encore neuf ans au décès de son père mais aussi pour d'autres raisons que j'expliquerai dans la biographie de sa mère.

Clément, au cours d'un passage à l'île de Saint Martin pour raison professionnelle, alors qu'il se promenait rue du Gouvernement à Marigot, entend une personne qui joue du piano. Charmé par la musique, il se renseigne, apprend qu'il s'agit d'Aline QUESTEL. Après accord familial Il rend visite à cette demoiselle. Il souhaite l'inviter à venir se promener avec lui : refus catégorique. Sa plus jeune sœur présente, nommée Marie, intervient et se propose d'accepter l'invitation. Qui fut dit fut fait.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Le lendemain la promenade eut lieu sur la plage en présence d'un chaperon. Cette rencontre se termina peu après par une demande en mariage. En effet Clément épousa Marie Hortense QUESTEL, âgée de 19 ans, à Marigot, le 3 juin 1856. Les actes tant d'état civil que catholique portaient le numéro 1, rédigés en présence des témoins : Louis Julien DELRIEU, juge de paix du canton, 53 ans, Jean Charles DUCAUCHEZ, receveur de l'enregistrement, 30 ans, Lambert DEVERS, 50 ans, François Philippe MERCIER, ex-magistrat, 59 ans. Préalablement Clément avait obtenu de sa grand-mère, Marie Anne Rose LESUEUR veuve de Pierre Michel LACOUR, le 10 avril 1856 devant M<sup>e</sup> Baudot, l'autorisation d'épouser Mademoiselle QUESTEL. Un contrat de mariage fut établi par M<sup>e</sup> Charles de Mery d'Arcy la veille du mariage. Je connais bien les visages du couple, ayant eu la chance de récupérer une photo de mes ancêtres lorsque je rendis visite à mes cousines MORALES à Digne les Bains où elles demeuraient, le 27 janvier 2003.

De son union avec Marie naquirent quatre enfants :

- Louis Pierre Léopold o 25-02-1857 Cayenne + même lieu 14-06-1858
- Rose Marie Myrtille o 15-05-1859 Marigot, Saint Martin mariée à Frédéric MORALES
- Jeanne Marie Aline o 27-08-1862 Iles du Salut, Guyane + 1936, mariée à Amédée LEMERCIER de POMBIRAY
- Marie Clémence Edmée o 05-10-1864 Iles du Salut + 22-11-1865 sur l'habitation Dain au Gommier, à Saint Claude, où s'était réfugiée sa famille durant le choléra.

### **Marie Hortense QUESTEL**



## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Faisons connaissance avec Marie QUESTEL, épouse de Clément LACOUR.

Elle est fille de Guillaume Louis QUESTEL et Rose BELLE. Son père est né à Honfleur département du Calvados le 11 juin 1789. Avant de s'installer à Marigot, Ile de Saint Martin, il était second capitaine sur le navire le Jean-Baptiste qui vint en octobre 1818 mouiller en rade de Marigot avec une cargaison destinée à la vente locale. Cette vente devait être effectuée sous contrôle et autorité du capitaine, le sieur Alphonse Dumont Pallier, qui, pour des raisons non précisées, était tenu de retourner incessamment à Honfleur. La vente réalisée, avec probablement des bénéfices substantiels, incita notre ancêtre à renouveler l'opération, mais cette fois à son profit. Je le sais grâce à un acte trouvé portant le numéro 58 en date du 4 juin 1820 chez M<sup>e</sup> Lacroisade. Émerveillé par l'île, il resta sur place, s'installa en tant que commerçant, fonda une grande famille et devint un notable estimé. Quelques années plus tard il fut élu maire de Marigot où il mourut le 30 janvier 1849. Marie Hortense, avant-dernière d'une fratrie de sept enfants, naquit à Marigot le 25 mai 1837 et fut déclarée le 27 à l'état civil par Monsieur BRUGUIÈRE, chef du service des douanes âgé de 70 ans, et Monsieur Prosper HAMEL, commerçant âgé de 38 ans, tous deux demeurant au dit bourg de Marigot.

Marie s'était mariée à Marigot avec Clément LACOUR dont j'ai donné les détails dans la biographie de ce dernier. Préalablement à cette union, elle avait obtenu l'autorisation de sa mère, veuve Louis QUESTEL née Rose BELLE (famille originaire d'Uzerche diocèse de Limoges), qui promit de lui accorder une rente de douze cents francs, le tout consigné dans un acte du 24 décembre 1855 n°33 chez M<sup>e</sup> Charles de Méry Darcy. Concomitamment, les bans du futur mariage furent publiés en l'église du Mont Carmel à Basse-Terre durant trois dimanches et jour de fête consécutifs, sans que fût révélé aucun empêchement canonique. Cette union dura onze ans, et se termina avec le décès prématuré de son mari en 1867.

Veuve à 30 ans avec deux filles mineures, elle devait travailler pour subvenir aux besoins de sa famille, ne bénéficiant pour toute ressource que de la petite rente obtenue de la Marine. Pour ce faire, elle décida de se lancer dans le commerce. Suivant acte chez M<sup>e</sup> Baudot en date du 2 avril 1868, elle acheta un immeuble situé à Basse-Terre au 14 rue du Cours Nolvos, composé d'un terrain et d'une maison à étage, en maçonnerie, couverte en ardoises, dans la cour deux appentis et deux fontaines recevant l'eau de la ville. Elle tint boutique au rez-de-chaussée de cette maison. Un état des marchandises qu'elle possédait en ce lieu, établi avant son deuxième mariage, fut estimé à 21 685 francs, consistant principalement en mercerie, pièces de tissus, mouchoirs et foulards.

Au cours du dernier trimestre de l'année 1868, elle fait la connaissance d'un homme plus jeune qu'elle de deux ans, dont elle tombe amoureuse. Le nouvel élu s'appelle Joseph Vincent PAGE, appelé en famille Émile. Il est né à Basse-Terre le 23 juillet 1839, fils de Joseph PAGE, ancien marin devenu commerçant à Basse-Terre, originaire de Plouguerneau en Bretagne, et de Cécilia PETERSON. Ils se marient au Baillif le 22 décembre 1868, Marie ayant obtenu le consentement de sa mère par brevet portant le n° 29 du 19 décembre, enregistré chez le notaire M<sup>e</sup> Baudot. Leur contrat de mariage stipulant la séparation des biens fut rédigé le 21 décembre par acte n°25 chez M<sup>e</sup> Baudot. À cette période Émile travaille dans l'agriculture, il est gérant de l'habitation Petit Marigot au Baillif, habitation vendue au début de l'année 1869 autrement dit juste après son mariage. C'est probablement cet événement qui motiva

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

le changement de cap du couple. En effet Marie se rendit acquéreur d'une habitation à Deshaies. À partir de cet instant, son mari et elle-même eurent de quoi s'occuper. Cette acquisition fut enregistrée le 20 janvier 1870 chez M<sup>e</sup> Michel Jean Rullier, acte n°5. Il faut noter qu'Émile et Marie avaient déjà eu connaissance des lieux puisque de leur union une petite fille appelée Jeanne Marie Emilie y avait vu le jour le 3 novembre 1869.

Cette acquisition consistait premièrement en une habitation dite Grande Anse ou Guionneaux, établie anciennement en sucrerie, d'une superficie de 281 hectares, à laquelle était jointe une autre habitation nommée Géliot mesurant 118 ha, deuxièmement de l'îlet dit Cahouan qui est une dépendance de ces deux habitations. Il semblerait qu'il n'y avait pas de cultures importantes en dehors d'une trentaine d'hectares plantés en cannes, mal entretenus. Existaient également des bâtiments d'exploitation quasiment en ruine. Cette acquisition se fit au prix de 22 000 francs : 15 000 francs payés comptant le reste, soit 7 000 francs, au moyen de trois billets à l'ordre de Mr Junior CAILLOU, le vendeur. Le premier billet de 2 000 francs payable le 12 août 1870, le deuxième soit 3 000 francs au 12 août 1871 et le troisième 2 000 francs au 12 août 1872. Avec cette acquisition, le couple avait de quoi faire, et s'installa en ces lieux après quelques mois. Le mari au chômage retrouvait à travailler, et Marie abandonna son commerce pour suivre Émile.

Avant d'aller vivre à Deshaies, elle avait confié ses deux filles, Myrtille et Jeanne, à son ex-belle-sœur Herminie LACOUR, commerçante à Basse-Terre, chargée de leur éducation. Le bonheur de Marie à Deshaies fut de courte durée car une succession de malheurs affecta son couple. Sa première fille, née en 1869, décède le 4 juillet 1873 ; le 2 juin 1872 elle met au monde un garçon mort-né. Deux ans plus tard, son mari meurt alors qu'elle est grosse de près de huit mois. Elle accouche à Basse-Terre le 26 mai 1874 d'un garçon nommé Émile Marie Michel, qui décède la même année soit le 27 décembre 1874.

Que dire sur la mort de son mari ? Émile mourut ou plutôt disparut en mer dans la nuit du 17 avril 1874 au cours d'un voyage qu'il effectuait en canot de Deshaies à la Basse-Terre où il devait récupérer de l'argent pour payer ses ouvriers agricoles. Il serait tombé à l'eau. Il s'agit de la version officielle mais la réalité serait toute autre. Il fut l'objet d'un meurtre commandité pour question d'intérêt par un proche. Dans le canot se trouvaient avec lui un garçon de treize ans, chargé d'écooper, et un rameur qui, durant la traversée, lui asséna un violent coup de rame sur la tête puis le fit passer par-dessus bord. D'après l'information que me donna une vieille tante, on apprit la vérité du jeune garçon qui, un soir, récitant sa prière en larmes, disait « a pa moin qui kué li » (ce n'est pas moi qui l'ai tué).

Malgré tous ses déboires, ayant perdu tous ses enfants à l'exception des deux aînées de son premier mariage, et pour ne pas rester seule chez elle à Deshaies elle avait recueilli une de ses sœurs et sa mère. L'année 1879 fut pour elle une année funeste. Moururent chez elle d'abord sa mère, âgée de 78 ans, le 3 mars, puis sa sœur aînée Aline, 46 ans, le 27 juin. Fortement éprouvée, elle quitta son domicile de Deshaies et se réfugia à Basse-Terre. Elle s'installa dans une maison située au 34 rue du Sable. Épuisée, fatiguée, usée, le vide s'étant fait autour d'elle, elle décéda à son tour le mercredi 31 décembre à 10 heures du matin. Son décès fut déclaré à l'état civil par

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Monsieur Arthur CHABAUD ARNAULT, âgé de 34 ans, piqueur du génie militaire, et Monsieur SOURIANT, 29 ans, employé à la mairie.

Compte tenu des dettes qu'elle laissa, son habitation fut saisie et vendue à la barre du tribunal vers 1882. D'après une information orale familiale, c'est le notaire M<sup>e</sup> Adolphe Payen qui fut chargé d'enregistrer les actes de vente et liquider la succession. Dans la famille, j'ai toujours entendu dire, notamment par sa fille Myrtille épouse MORALES, que le notaire les avait flouées, elle et sa sœur Jeanne épouse de POMBIRAY. Cette affirmation me semble peu probable et due sans doute à un incompris.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)